HKFK I:ANAIIA

13ème année, Vol. XIV, N° 01, DÉC. 2015 / JANVIER 2016 Tél. : 514-576-9067 www.maghreb-canada.ca info@maghreb-canada.ca



BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738 Courriel: badre@mtgcentr.com 514-990-0391 10345 Papineau suite 220 Montréal, QC, H2B 2A3

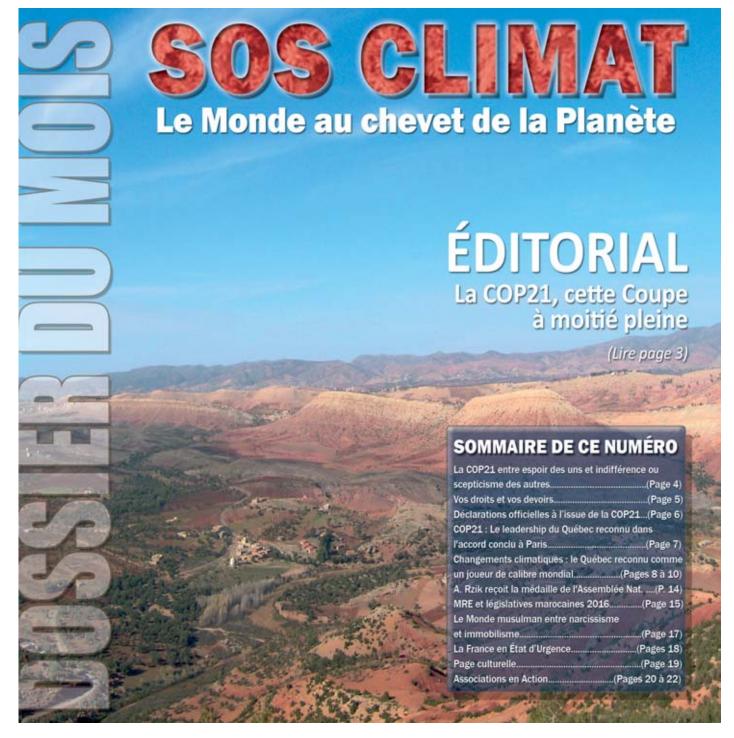




OTRE PUB IC

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appeler au 514-576-9067



DALMA immigration Division de BERTRAND, DESLAURIERS **AVOCATS**

Avocats spécialisés en droit de l'immigration depuis plus de 30 ans

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1983

CANADA

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires;
- * Litige suite à refus ou problèmes liés à l'immigration

AFRIQUE

Adresse: 83, St-Paul Ouest, (La Caserne), Montréal (Qc) H2Y 1Z1 Canada.

Courriel: info@dalma.ca Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895



DE LA OMRA

ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa

Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud



VOYAGES MAESTRO



9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais: 1.888.485.0444











Toufic Sleiman Proptiétaire

Titulaire d'un Permis du Québec

www.dalma.ca

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغاربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

D'un continent à l'autre...

La COP21, cette Coupe à moitié pleine



Sitôt annoncé, l'Accord de Paris sur le climat semble avoir divisé l'opinion publique en trois catégories : Ceux qui sont pour, ceux qui sont contre et, comme disait l'autre, "ceux qui se sont donnés la peine de lire" le texte de l'accord pour se forger une opinion.



Par Abderrahman El Fouladi

eux qui sont en accord semblent l'être parce qu'ils sont fatigués des COP "coquillesvides » » ou des COP "à moitié vides". Et du coup, comme le ferait un naufragé, ils s'accrocheraient à cet accord (somme toute historique; du fait qu'il

a pu faire consensus entre les 195 pays, parties de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques) pour empêcher la Planète de sombrer dans une catastrophe climatique annoncée.

Et ce qui conforterait, le plus, l'optimisme de cette frange de l'opinion publique serait le fait que l'accord est annoncé à cors et à cris comme étant «juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant»

Or c'est justement le fait que cet accord soit arraché par consensus qui fait monter les opposants aux barricades dès le 12 décembre! "On n'obtient pas de consensus sans faire de concessions" disent-ils.

Et ces opposants de s'enfermer dans la coquille de leur scepticisme; convaincus que « la lutte contre les impacts des changements climatiques est une chose trop grave pour la confier aux seuls politiciens »

Et puis, il y a ceux qui ont lu l'accord...

Pour ceux qui ont fait un survol rapide du texte, ils le trouvent semblable à un marché aux puces (genre Derb Ghallef à Casablanca) où tout le monde y trouve ce qu'il cherche, sans toutefois de garantie sur la marchandise, mais avec certaines (mauvaises) surprises après vente :

- Les scientifiques y trouvent leur vœux de voir la hausse des températures limitée à 1.5°C, par rapport à l'ère préindustrielle, et ce, à l'aube de 2100... Toutefois sans actions chiffrées concrètes et, en plus, avec des engagements actuels qui, s'ils ne sont pas tout de suite révisés, feront que les augmentations des températures atteindraient les 3°C . Ajouter à cela que l'accord passe presque sous silence la question des émissions des gaz à effet de ser-

re (GES), prêchant seulement pour "un équilibre entre les émissions d'origine anthropique et leur absorption par des puits de carbone". Et du coup, certains pays ayant inclus le développement de l'énergie solaire et (ou) éolienne dans le cadre de la réduction de leurs émissions de GES, risqueraient de déchanter car ces installations ne sont pas considérés comme des puits de carbone à l'instar des forêts et des océans:

- Certains optimistes voient dans le volet "justice climatique" de cet accord, une reconnaissance inédite du "statut de refugié climatique" à l'instar du statut de réfugié politique. Attendons la COP22 à Marrakech (Maroc), l'année prochaine pour "sabrer le thé";
- Les pays pauvres voient leurs revendications financières prises en compte... Sans "chèques certifiés" toutefois sur la table; de la part des pays qui se partagent la responsabilité historique du réchauffement global de la planète;
- Les grands pollueurs y trouvent une sortie de secours, au cas où l'accord devient "'trop contraignant à leur goût". Un droit de retrait « à tout moment », par « notification » à partir de trois ans après l'entrée en vigueur du texte figure en effet dans l'accord.

Le Parti conservateur (du Canada) semble donner le ton en ce sens, dans une déclaration dont voici un extrait :

"(...) Nous nous inquiétons du fait que sans préavis ni consultations avec les Canadiens, le premier ministre a décidé d'accorder 2,65 milliards de dollars appartenant aux contribuables au Fonds vert pour le climat des Nations Unies, de l'argent qui servira à financer des projets sur les changements climatiques, non pas au Canada, mais dans des pays étrangers." fin de citation.

Et c'est cette mention de "pays étranger", mettant de l'avant un Nationalisme qui serait malvenu, voire anachronique, devant l'imminence d'un danger planétaire qui fait dresser les cheveux... même sur la tête d'un chauve!

Au fait, et en passant, un puits de carbone (forêt ou océan) demande-t-il la nationalité du CO² avant de l'absorber? Il serait temps d'admettre une fois pour toute que la pollution (et encore moins les GES) ne

respecte pas les frontières politiques dans son déplacement et que la hausse des températures conséquente agit de même. À moins qu'on veuille (considérations économiques et stratégiques obligent) attendre que la banquise fonde (ouvrant ainsi une voie commerciale plus économique entre l'Europe et l'Asie à travers le pôle Nord) avant de passer à l'Action!

N'en déplaise! Mettre les considérations économiques au dessus de l'Avenir des générations futures, serait comme courir, dans une maison en flammes, sauver le coffre-fort dans le salon et laisser le bébé s'étouffer dans son berceau, au premier étage!

Une note d'espoir

Cependant, et malgré certaines zones d'ombre, l'accord de Paris a au moins le mérite d'avoir arraché aux parties (source : World Ressources Institute) :

- La révision quinquennale de leur contribution concernant la réduction des GES;
- Le renforcement de la capacité adaptative des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques;
- Un objectif "Zéro émissions" de GES, quoiqu'à long terme;
- La transparence quant au respect des engagements des parties concernant la réduction des émissions des GES;
- Financement des efforts des pays en développement.

Outre ces acquis, la COP21 a vu naître des milliers d'initiatives dont :

- La restauration de plus de 127 millions d'hectares de forêts en Afrique et en Amérique du Sud;
- La réduction de moitié des émissions de GES de plus de 400 villes;
- La mobilisation d'un milliard de dollars d'investissement dans le solaire;
- Le doublement des R&D en énergies propres dans 20 pays.

Comme quoi, la Coupe serait plutôt à moitié pleine. Et il ne tient qu'à tout un chacun pour la remplir, et ce, en pensant "citoyen de la Planète Terre", et... En forçant nos politiciens réticents à garder les pieds bien ancrés sur cette même Planète. © Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI elfouladi@videotron.ca Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél: 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun.
(France)
Yassine El Fouladi, B.Sc.
(Canada)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Majid Blal, Écrivain et Poète,
(Canada)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal)

aghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1ier juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maroc Canada



Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

L'autre bout de la lorgnette... La COP21 entre espoir des uns et indifférence ou scepticisme des autres



Acronyme de « Conference of the parties» la COP est la Conférence annuelle des parties (pays) signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) adoptée en 1992 à Rio. Vingt conférences ont eu lieu, depuis, sans que ces parties arrivent à s'entendre sur une formule pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'espoir fut de mise lors de la conférence de Paris; la 21ème du genre.

uand on pénètre dans la Grand Palais, à Paris, et qu'on traverse le salon "Solutions COP 21", on tombe sur le stand de Coca-Cola. Et la compagnie v fait tout pour montrer qu'elle se soucie de l'environnement dans le monde; comme les centaines de grandes entreprises présentes.

La première chose qui attire l'attention du visiteur dans ce salon, ce sont les belles hôtesses qui trônent devant les boîtes remplies de bouteilles en plastique réduites en billes; Histoire de prouver que ça se recycle, le plastique. Un panneau promet qu'en 2020 Coca-Cola France aura "réduit de 50% l'empreinte carbone de ses activités. On doit les croire sur parole.

Juste en face, Evian. Même promesse : Réduire de moitié, pour 2020, ses émissions. Plus loin, Michelin. Même rengaine : réduire de moitié, etc., mais pour 2050 cette fois-ci... Ce qui laisse de la marge de manœuvre. On sort de là, rassuré: Avec toutes ces solutions, le réchauffement n'a qu'à bien se tenir.

En savoir un peu plus sur les COP

Les pays participants, appelés «parties», sont les États signataires de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée en 1992, à la fin du Sommet de la Terre, à Rio. Cette convention reconnaît l'existence «d'un changement climatique d'origine anthropique et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène», selon le site officiel de la COP21.

De ce point de départ découlent les COP annuelles, destinées à adopter des mesures pour que tous les États signataires réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement climatique.

Qui effectuera les contrôles ?

Comme le rapporte "Le Canard enchaîné" du 9 décembre 2015 : "Au nom de la sacro-sainte souveraineté nationale, aucun pays n'acceptera de contrôleurs dans son pré carré. Ce sera donc de l'autocontrôle, comme chez Volkswagen... Si, par miracle des manquements sont révélés, les fautifs devrontils payer des pénalités? rien dans le texte en discussion ne prévoit cette éventualité. Tout le monde s'aligne sur la posture américaine, dite du "name and shame" (nommer et faire honte).

Il suffira, nous promet-on, de publier le nom des méchants contrevenants pour ceux-ci. le rouge au front, s'empressant de rentrer dans le droit chemin. Comme si le fait d'être désigné comme de forcenés réchauffistes empêcherait les États-Unis d'émettre du CO2. à tirelarigot."

D'après "Novethic", le Média Expert de la COP 21, avant le lancement des négociations, plus de 780.000 personnes ont participé aux 2300 marches pour le climat à travers le monde. Aujourd'hui, des milliers d'autres ont défilé au Champ de Mars, de Paris, pour une manifestation finalement autorisée. Et la pétition "Osons", à l'attention des chefs d'États et lancée par Nicolas Hulot. a déjà recueilli plus de 660000 signatures en deux mois seulement.

Une société civile qui arrive à faire pression.

En France le gouvernement a finalement confirmé la suppression immédiate des soutiens à l'export pour les centrales à charbon ne déposant pas de système de capture et de stockage de CO2. Une promesse formulée par le chef de l'État en novembre 2014, mais qui restait à concrétiser. Par ailleurs, après une forte mobilisation des ONG, les trois principales banques françaises se sont retirées du projet pharaonique du bassin de Galilée en Australie. Et aux États-Unis, Barack Obama a annoncé le rejet du projet d'oléoduc Keystone XL, qui devait relier le Canada au Golfe du Mexique, après une très forte mobilisation des opposants au projet.

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient, et pour lutter contre le réchauffement climatique, les citoyens du monde entier doivent se mobiliser eux-mêmes pour réduire les émissions du carbone, à l'image des ONG qui sont actives dans certains pays.

Les mauvais exemples de la COP21

J'ai appris récemment qu'il y a un grand nombre de Jets privés qui atterrissent à l'aéroport du Bourget à Paris, et la moitié de ces avions arrivent vides, pour transporter quelques personnes. Il faut imaginer toutes les émissions du carbone rejetés par ces Jets qui arrivent vides à l'aéroport. Et... Faut-il souligner que les émissions de l'aviation ainsi que celles du transport maritime ne sont ni comptabilisés, ni sous contrôle?

Un autre mauvais exemple : les taxis qu'on réserve et qui arrivent de loin pour transporter un client. Ne faut-il pas trouver une solution pour exploiter ces taxis ou ces Jets pour qu'ils n'arrivent pas vides, et transporter d'autres voyageurs qui pollueraient l'air en utilisant d'autres appareils ou d'autres voitures ? Le covoiturage est un bon exemple pour réduire les émissions de carbone.

Comme le rapporte "Le Canard enchaîné" que j'ai cité plus haut, "les émissions dues aux douze jours de fonctionnement du site du Bourget, ont été estimées à 21000 tonnes de carbone.

La COP21 en second plan à cause du climat politique en France

Le gouvernement français a promis de compenser à l'aide de projets "exemplaires", qui mêlent aide au développement, accès à l'eau et dévelop-

pement des énergies renouvelables. Il a évité de recourir aux crédits Kyoto, lesquels ne sont pas vraiment "exemplaires", ayant vu leur crédibilité s'effondrer après des scandales à répétition: projets inexistants, pots-de-vin, fabrication de produits chimiques dans le seul but de récupérer des crédits. Bref, la France impose un double camouflet à l'ONU : non seulement elle ne compense pas l'essentiel des émissions de la conférence, mais en plus elle désavoue les crédits onusiens, en prévoyant de trouver mieux."

Il faut dire qu'après l'attentat meurtrier qu'ont connu les Français, juste avant le lancement de la COP 21, cette dernière est passée inapercue. Les Français ont d'autres chats à fouetter, surtout ceux qui ont perdu un proche dans l'attentat. Il faut ajouter à ça, les élections départementales qui ont hissé le Front National à la première place. Normal: Les Français ont peur, et pensent que le FN dont le programme promet la fermeture des frontières, le retour au franc, et surtout la chasse aux émigrés de confession musulmane. Il faut dire que le FN aussi n'a rien à faire de la COP 21, le climat est le dernier de ses soucis.

Souhaitons que la COP 22 qui se déroulera l'année prochaine au Maroc sera mieux réussie. Le Maroc avec ses éoliennes et ses puits solaires, fait partie des bons élèves. Je peux citer aussi la reforestation au Congo. A chacun de ces pays, un tonnage de carbone épargné : une éolienne économise plusieurs tonnes de CO2 par an, par rapport à une centrale à charbon, un hectare de forêt tropicale absorbe près d'une tonne de CO2 par an. La solution serait peut être là : Consommer vert et "énergie verte" tout en augmentant la capacité des puits des gaz à effet de serre.

Mustapha Bouhaddar



Vos droits et vos devoirs



Les tarifs de transport par taxi ne subiront pas de hausse en 2016

QUÉBEC, le 11 déc. 2015 /CNW Telbec/ - Les tarifs de transport par taxi ne subiront pas de hausse en 2016, résultat d'une récente décision de la Commission des transports du Québec.

Dans sa décision, la Commission rappelle qu'elle a mis en place en 2013 un mécanisme visant à soutenir la fixation des tarifs de transport par taxi, soit l'indice des coûts du taxi (ICT). L'ICT, qui est composé de 10 indicateurs compilés par Statistique Canada, permet de suivre l'évolution des coûts d'exploitation d'un taxi.

Suivant ce mécanisme, au mois de septembre de chaque année, la Commission calcule la progression de l'ICT depuis l'année précédente, ainsi que depuis le dernier ajustement de tarifs. Lorsque l'ICT fluctue de 2 % ou plus, elle convoque une audience publique visant à confirmer une augmentation équivalente des tarifs ou, à défaut, à déterminer quels ajustements doivent y être apportés.

Depuis la dernière modification des tarifs en 2012, la progression de l'ICT a été de plus de 3,9 %, ce qui a provoqué la tenue d'une audience publique le 21 octobre dernier. Lors de cette audience, les représentants de l'industrie ont notamment indiqué qu'une augmentation des tarifs réguliers de transport par taxi n'était pas souhaitable. Ils ont fait valoir son impact potentiel négatif sur la demande de transport par taxi, compte tenu de la concurrence déloyale du transport organisé via des applications mobiles mettant en contact des clients avec des transporteurs illégaux. La Commission a donc décidé de maintenir à leur niveau actuel les tarifs de transport par taxi.

La Commission a par ailleurs donné une réponse positive à la demande formulée par le Comité Croisières Montréal, en introduisant un tarif aéroportuaire spécifique entre l'aérogare principale de l'aéroport Montréal-Trudeau et le futur terminal de croisière temporaire de Montréal. Ce nouveau tarif fixe de 53 \$ s'appliquera du 1er avril 2016 au 31 mai 2017.

La Commission réévaluera à nouveau la progression de l'ICT en septembre 2016. La décision 2015 QCCTQ 3036 peut être consultée sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : www.ctq.gouv.qc.ca.

Opérations visant à lutter contre le travail au noir dans les régions de Montréal et de la Montérégie

QUÉBEC, le 10 déc. 2015 /CNW Telbec/ - Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale procède aujourd'hui à des opérations visant à contrer un réseau présumé de travail au noir organisé sous la forme d'une agence de placement. Des perquisitions sont actuellement en cours dans les régions de Montréal et de la Montérégie. Des biens appartenant à l'agence, dont des véhicules, pourraient être saisis.

Les dirigeants de réseaux de travail au noir exploitent une main-d'œuvre souvent peu informée de ses droits. Ils ne respectent pas les normes du travail, n'offrent pas nécessairement le salaire minimum et privent les travailleurs d'une protection sociale en cas de maladie ou de perte d'emploi.

Dans une optique de gestion rigoureuse des fonds publics, le Ministère poursuivra et renforcera ses actions pour mettre fin aux stratagèmes frauduleux dont les personnes vulnérables sont souvent les premières victimes. Le démantèlement de ces réseaux permet de favoriser l'intégration au marché du travail légal de nombreuses personnes, qui peuvent ainsi pleinement contribuer à l'économie québécoise.

Puisque les opérations menées aujourd'hui font partie d'enquêtes en cours, aucun autre commentaire additionnel ne sera fait sur le sujet.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

En 2016, les prestations du Régime de rentes du Québec augmenteront de 1,2 %

QUÉBEC, le 2 déc. 2015 /CNW Telbec/ - À partir de janvier prochain, les 1 867 000 bénéficiaires du Régime de rentes du Québec verront leur rente augmenter de 1,2 %. Selon la Loi sur le régime de rentes du Québec, le taux d'indexation, pour la prochaine année, est déterminé en fonction de la moyenne de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, pour la période de novembre 2014 à octobre 2015.

Ce rajustement annuel des rentes du Régime touche les bénéficiaires des rentes de retraite, de conjoint survivant, d'invalidité, d'enfant de personne invalide et d'orphelin.

Taux de cotisation en 2016 Aussi, à compter du 1er janvier 2016, le taux de cotisation au Régime de rentes du Québec passera de 10,50 % à 10,65 %. Rappelons que les cotisations sont payées à parts égales (50-50) par l'employeur et son salarié.

Le montant des gains admissibles (MGA), c'est-à-dire le montant maximal sur lequel un salarié peut cotiser, sera de 54 900 \$ l'an prochain, au lieu de 53 600 \$.

Toutes les autres données de base du Régime sont disponibles sur le site Web de la Régie des rentes du Québec au www.rrq.gouv.qc.ca.

Rappelons qu'une personne doit avoir cotisé suffisamment au Régime de rentes du Québec pour qu'elle ou ses proches puissent recevoir des prestations à la retraite, en cas d'invalidité et au décès. Chaque mois, la Régie des rentes du Québec redistribue plus d'un milliard de dollars dans l'économie québécoise.

Êtes-vous harcelés par un recouvreur?

La Loi sur le recouvrement de certaines créances encadre rigoureusement les relations entre les consommateurs et les agents de recouvrement. Aussi, si vous vous sentez victime de menaces, d'intimidation ou de harcèlement de la part d'un agent de recouvrement, n'hésitez pas à communiquer avec l'Office pour dénoncer cette situation.

Le site Web de l'Office : un outil incontournable

Vous trouverez de l'information sur une foule de sujets de consommation dans le site Web de l'Office.

http://www.opc.gouv.qc.ca

Il comprend des outils, des conseils et des renseignements utiles pour les consommateurs et les commerçants qui font des affaires au Québec. Une version mobile du site est également accessible sur les téléphones intelligents. Il s'agit d'un outil pratique à consulter en magasin.

À propos de l'office

L'Office de la protection du consommateur est un organisme du gouvernement du Québec. Nous intervenons auprès des commerçants afin qu'ils respectent leurs obligations envers les consommateurs. Notre action vise aussi à aider les consommateurs à faire des choix éclairés et à les informer de leurs droits, de leurs obligations et de leurs recours en cas de problème avec un commerçant.



2700, Rachel Est, Montréal, H2H 1S7 (métro Frontenac ou Sherbrooke) Tél. (514) 525-3777 1 855 55 ESSOR (37767) www.collegeessor.com

POUR UN ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI

Assistant Technique en Pharmacie-LabXpert: stages et placement (2 mois)

AEC/Aide-éducatrice/Ouvrez une Garderie : RCR, Aide à l'emploi (1 mois)

Commis à la Comptabilité : 2 stages, Acomba, Sage 50 et placement (2 mois)

Préposé aux Bénéficiaires : stage, cartes RCR, PDSB, placement (en 1 mois)

Secrétariat - juridique, dentaire ou médical : stages et placement (2 mois)

Note: Frais de scolarité minimes et déductibles d'impôts. Tous nos programmes reconnus sont offerts, en classe et à distance, en partenariat avec ESSOR: La première Agence de Placement et d'Aide à l'emploi.



S.O.S CLIMAT ...

Déclarations officielles à l'issue de la COP21



Le Premier ministre du Canada a fait, le 12 décembre courant, une déclaration (suite la conclusion qualifiée de "fructueuse" de la Conférence de Paris) dont voici le texte intégral :

une vision commune: laisser à nos enfants et petits-enfants une planète durable.

« Je suis très heureux que le Canada et 194 autres pays aient pu parvenir à un accord historique qui soit ambitieux et équilibré afin de lutter contre les changements climatiques. De concert avec nos partenaires internationaux, nous avons convenu de renforcer l'action mondiale pour limiter la hausse moyenne des températures mondiales à beaucoup moins que 2 degrés Celsius et de poursuivre leurs efforts pour limiter la hausse à 1,5 degré.

« Les Canadiens peuvent être fiers du rôle fort et positif que nous avons joué au cours de ces négociations internationales très importantes qui visaient à remédier à l'un des plus grands problèmes de notre génération. Il reste un travail colossal à faire au pays et dans le monde entier pour mettre l'accord en œuvre.

« Au pays, je rencontrerai les premiers ministres dans les 90 prochains jours afin d'établir un plan pour respecter nos engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et d'assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Avec les provinces et territoires, nous collaborerons avec une grande diversité d'intervenants - et tous les Canadiens - pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en fixant un prix au carbone. Nous cheminerons vers une économie résiliente par rapport aux changements climatiques et nous investirons dans le transport en commun, les infrastructures vertes et les technologies propres afin de créer des emplois et d'appuyer nos communautés. À l'échelle internationale, nous offrirons un soutien important pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux effets des changements climatiques.

« Dans nombre d'années, il se pourrait que nos enfants se rappellent ce jour en se disant qu'il a été le début d'un effort mondial ambitieux pour enfin s'attaquer aux changements climatiques. Je suis fier du rôle que le Canada a joué pour conclure cet accord historique équilibré et je suis convaincu que le monde se montrera à la hauteur du défi que présentent les changements climatiques.

« Nous demanderons aux Canadiens de participer activement à cet effort mondial de première importance au moyen de leur ingéniosité, de leur sens de l'innovation et de leurs réseaux remarquables. Montrons au reste du monde ce qu'un Canada positif et tourné vers l'avenir peut accomplir et travaillons avec tous les pays pour trouver les solutions dont la planète a besoin. »

Source: Cabinet du Premier ministre

planète, notre santé, notre économie et notre mode de vie. Nous avions en outre

Le monde s'est réuni à Paris

pour lutter contre les change-

ments climatiques et leurs

effets dévastateurs sur notre

Déclarations du Maroc, Pays organisateur de la COP 22 en 2016

La prochaine conférence mondiale sur le climat (COP22) aura lieu du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, a annoncé, le 10 décembre courant à Paris, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Salaheddine Mezouar. COP22, du 7 au 18 novembre dans la ville ocre", a dit M. Mezouar lors d'une plénière organisée dans le cadre de la COP21

La ville de Marrakech, qui a accueilli des rencontres multilatérales historiques, "constitue un carrefour entre l'Orient et l'Occident", a-t-il souligné.

"Le Maroc s'engage à agir, la main dans la main et de manière inclusive avec toutes les parties et en particulier la présidence française pour que la COP22 soit un rendez-vous réussi sur une terre africaine et arabe, porteur d'espoir pour une action mondiale solidaire et forte en faveur de notre planète", a-t-il poursuivi.

Les grandes lignes de la vision Marrakech 2016 seront déclinées à l'issue des résultats des négociations, a indiqué le ministre, exprimant le souhait de voir la COP21 aboutir à un accord "universel, juste et inclusif".

Il a, à cette occasion, remercié toutes les parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, particulièrement le groupe africain qui "avait apporté son précieux soutien" à la candidature marocaine lors de la COP20 à Lima.

Réaction de la ministre déléguée chargée de l'Environnement à l'accord de Paris

e projet d'accord soumis le 12 décembre courant aux délégations des 195 pays qui prennent part à la conférence des Nations unies sur le climat (COP 21) est un texte équilibré qui met l'être humain et le développement durable au cœur des préoccupations de la communauté internationale, a affirmé la ministre déléguée chargée de l'Environnement, Hakima El Haité.

Il s'agit d'un texte équilibré où "il n'y a ni perdant ni gagnant", a-t-elle estimé dans une déclaration à la MAP, faisant savoir que tous les pays ont fait des concessions pour aboutir à un compromis.

La valeur de ce texte est qu'il est juridiquement contraignant, a expliqué Mme El Haité, mettant l'accent sur l'importance qu'il accorde à la différenciation notamment dans l'atténuation et l'adaptation.

C'est un accord à visage humain, a-t-elle relevé, ajoutant qu'il reconnaît la coopération des pays en développement pour limiter les effets des changements climatiques.

Elle a on outre indiqué que le Maroc, qui abritera la prochaine COP, fera en sorte que Marrakech 2016 soit un succès, précisant que la prochaine édition de cette

conférence sera l'occasion de déployer les outils de mise en œuvre de l'accord de Paris.

Le Maroc est fier et honoré de prendre la relève après la France et le Pérou, a noté la ministre, soulignant que le Royaume travaillera avec toutes les parties notamment avec la présidence française et le secrétariat général des Nations unies pour assurer la réussite de ce rendezvous.

"Marrakech balisera le terrain et mettra en place les outils pour que ce challenge climatique soit l'opportunité qui va nous amener tous vers la dignité humaine", a encore dit Mme El Haité, faisant savoir que les préparatifs ont déjà commencé pour la conférence de Marrakech avec l'accompagnement du Maroc de la présidence française.

La ministre a en outre évoqué la participation remarquable du Maroc à la COP 21, rappelant les activités intenses organisées au pavillon marocain dont l'organisation d'une centaine de conférences, 22 side events et plusieurs rencontres bilatérales.

La délégation marocaine et la société civile étaient très actives et très engagées de même que l'équipe de négociateurs marocains, a-t-elle indiqué.

Le projet d'accord de Paris, présenté samedi matin par le ministre français des Affaires étrangères, président de la COP, Laurent Fabius a pour objectif de limiter le réchauffement climatique "bien en deçà" de 2° C

Source : MAP

√ Le Maroc, qui s'est toujours engagé dans la lutte contre les changements climatiques, avait abrité la COP7 en 2001 et sera honoré d'accueillir la

- Page 6 -

S.O.S CLIMAT ...

COP21 : Le leadership du Québec reconnu dans l'accord conclu à Paris



QUÉBEC, le 13 déc. 2015 /CNW Telbec/ - Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, se réjouissent de l'adoption, le 12 décembre, de cet accord historique et universel sur le climat, qui contient une reconnaissance du rôle de tous les ordres de gouvernement.

Le monde vient de franchir une étape cruciale dans la lutte qu'il doit livrer de façon solidaire pour réduire les gaz

à effet de serre et son empreinte carbone. Ce premier accord universel sur le climat est un grand moment pour l'humanité et marque le point de départ des grands chantiers que nous devons aujourd'hui entreprendre. Le Québec souhaite profiter de cette opportunité pour bâtir une économie nouvelle, forte et sobre en carbone pour nous et pour les générations à venir», a déclaré le premier ministre.

Le gouvernement du Québec a pris part à un nombre sans précédent de rencontres, panels et tribunes de hautniveau dans le cadre de cette conférence et le ministre se réjouit de constater le rayonnement positif qu'a eu le Québec et qui démontre notamment l'importance des alliances qu'il a su nouer au fil du temps dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques.

Après plus de deux semaines d'intenses négociations, les Parties ont conclu cette ultime ronde de négociations et adopté l'accord de Paris qui jette les balises qui guideront tous les pays du monde dans la lutte contre les changements climatiques pour la période post 2020. Cet accord vise à contenir l'augmentation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 degrés Celcius par rapport au niveau préindustriel et à poursuivre l'action afin de limiter cette augmentation à 1,5 degrés Celcius.

Les clauses de l'entente qui sont d'intérêt particulier pour le Québec

Plus particulièrement, en ce qui a trait aux objectifs que s'était donné le Québec eu égard à la reconnaissance des états fédérés et des mécanismes de marché, le texte de l'accord conclu aujourd'hui leur répond en tout point et offre même des gains additionnels, notamment:

- La reconnaissance de l'importance de l'engagement de tous les ordres de gouvernements et d'autres acteurs dans la lutte contre les changements climatiques;
- La reconnaissance que l'adaptation et les actions de coopération pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques constituent un défi mondial aux dimensions non seulement internationales et nationales, mais aussi locales et infranationales;
- La reconnaissance de l'utilisation des actions de coopération entre les Parties, y compris l'utilisation des mécanismes de marché du carbone, dans le cadre de leur contribution déterminée à l'échelle nationale (CDN):
- Le mandat donné à l'organe de gouvernance de l'accord de Paris pour l'élaboration de règles robustes de comptabilisation des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les droits d'émission échangés entre les pays dans le cadre de mécanismes de marché;
- L'établissement d'un plan de travail 2016-2020 pour promouvoir la coopération et accroitre les capacités d'action des pays en développement, y compris au niveau infranational;
- La création d'un mécanisme pour appuyer les réductions d'émissions de GES et le développement durable qui devra succéder aux mécanismes de développement propre du Protocole de Kyoto pour l'après 2020.

Par ailleurs, l'accord reconnait le rôle important des incitatifs pour réduire les émissions de GES comme les politiques internes et la tarification qui sont entre autres mises en place par les États infranationaux.

L'engagement du Québec

Pour le ministre Heurtel, la délégation du Québec à cette conférence internationale, dirigée par le premier ministre, Philippe Couillard, a véritablement contribué à faire entendre la voix des États fédérés à Paris. « Les gouvernements infranationaux, tels que le Québec, jouent un rôle important dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans l'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Pour nous, il était primordial de réussir à faire reconnaître le rôle essentiel des États fédérés. Nous y sommes parvenus. Le Québec est clairement reconnu comme un leader parmi les États fédérés pour son rôle positif et constructif dans la lutte contre les changements climatiques », a déclaré le ministre Heurtel.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs reçu les félicitations de l'ancien vice-président américain et Prix Nobel de la Paix, Al Gore, pour qui le Québec est un « héros de la lutte contre les changements climatiques ».

De plus, le gouvernement du Québec a fait plusieurs annonces importantes dans le cadre de la Conférence de Paris sur les changements climatiques. Parmi elles, l'annonce de mesures de coopération climatique internationale à hauteur de 25,5 millions de dollars destinées à soutenir les actions de lutte contre les changements climatiques des pays francophones les plus vulnérables et les plus exposés aux conséquences liées aux changements climatiques.

« Les efforts soutenus du gouvernement québécois en matière de lutte contre les changements climatiques font en sorte que nous traçons le chemin à suivre pour de nombreux États fédérés. Notre expertise et nos initiatives sont une preuve concrète que des États comme le Québec jouent un rôle déterminant pour faire face aux grands enjeux de notre époque. En outre, je tiens à remercier les équipes du gouvernement québécois, qui ont su

briller par la qualité et la rigueur de leur travail dans ce dossier », a affirmé la ministre St-Pierre.

Le Québec s'est également joint à l'initiative Regions Adapt qui vise à soutenir les efforts d'adaptation aux changements climatiques au niveau régional. Le premier ministre Couillard, la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, ont également signé une nouvelle entente dans laquelle ils s'engagent à lier les systèmes de plafonnement et d'échange du Québec, de l'Ontario et du Manitoba sous l'égide de la Western Climate Initiative, qui est actuellement le plus grand marché du carbone en Amérique du Nord.

Le marché du carbone mis en œuvre depuis 2013 par le Québec a notamment contribué à son excellente réputation à l'international. D'ailleurs, à l'occasion du lancement des travaux de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Angel Gurría, a observé que le marché du carbone Québec-Californie est le seul dont le fonctionnement est exemplaire.

Rappelons que le Québec et l'Ontario ont reçu le « Carbon Pricing Champion Award » pour leur engagement exemplaire en matière de tarification du carbone. Ce Prix, décerné conjointement par la Climate Markets and Investment Association (CMIA) et l'International Emissions Trading Association (IETA), vise à souligner le leadership exercé par les gouvernements du Québec et de l'Ontario dans le développement de mécanismes de marché comme solution à la lutte contre les changements climatiques.



MARIA HOUEM

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

(Avocate / Lawyer)



- Droit de l'immigration
- Droit de la famille
- Droit criminel
- Expertise en droit marocain
- Problèmes liés à la Protection de la Jeunesse

3333, Chemin Queen-Mary, Bureau 442 Montréal (Qc) H3V 1A2 Tél: (514) 731- 5858 Fax: (514) 286-8203

mariahouemavocate@hotmail.ca





Une première dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le climat : Une séance officielle reconnaissant le rôle des États fédérés, des régions et des villes

Accord de la COP21 - « Une coquille vide pour sauver les populations du monde entier » - Manon Massé -

a députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Manon Massé, a participé aux différentes manifestations de la société civile ce samedi à Paris afin de demander aux gouvernements du monde entier d'aller plus loin que l'accord final obtenu à la conférence parisienne sur le climat.

« Cet accord qu'on qualifie d'historique est parsemé d'injustices. Même si je suis consciente que négocier à 195 pays n'est pas simple, je remarque que les mises en garde du GIEC ont été ignorées. C'est donc vers un réchauffement de 3 à 4 degrés que nous nous dirigeons et toutes les conséquences qui en découlent pour les populations du monde entier et les générations futures », avance Mme Massé, responsable du dossier environnemental de Québec solidaire.

« Nous savons que la transition écologique est sabordée par notre modèle économique qui privilégie le saccage de nos territoires. Comment peut-on accepter que les droits humains et ceux des nations autochtones ne soient pas réellement pris en compte?

Comment comprendre que le Nord ne veuille pas reconnaître sa pleine responsabilité, pourtant centrale, dans la situation actuelle? En participant à cette manifestation, je souhaite faire entendre la voix de tous ces citoyennes et citoyens qui se sentent floués par un accord qui consacre ces réalités et qui nous conduit dans la mauvaise direction. Le seul espoir se situe dans la mobilisation de la société civile », pour-

Le Québec a le choix entre le climat et l'austérité

Tout au long de sa présence à Paris, la députée de Sainte-Marie Saint-Jacques a demandé de la cohérence au gouvernement Couillard. Elle lui demande de financer adéquatement la transition écologique en redonnant des moyens aux populations, aux villes, aux municipalités et ce, malgré le régime d'austérité plébiscité à Québec.

« Le problème de fond des finances publiques, c'est l'allergie à toute forme d'investissement productif sauf quand il s'agit de construire des autoroutes. Les très bas taux d'intérêt et la volonté de M. Trudeau d'investir dans les infrastructures nous démontrent que l'obsession dont fait preuve le gouvernement

Couillard envers l'austérité et la réduction de la dette nous empêche de prendre le train de la lutte aux changements climatiques. Le gouvernement devra choisir entre les deux s'il veut être cru sur parole lorsqu'il se dit écologiste », avance la députée solidaire.

« Le Québec se vante de son Fonds vert qui recevra 3 milliards d'ici 2020 sans que l'on sache précisément ce que ce gouvernement veut en faire. Au nom de l'équité intergénérationnelle, c'est 3 milliards par année, à partir de 2020 que le Québec mettra dans le Fonds des générations.

Ça en dit long sur les choix de ce gouvernement : l'austérité plutôt qu'une lutte réelle contre les changements climatiques qui eux auront des impacts sur les générations futures. De plus, nous misons sur le marché et cette pensée magique est nettement insuffisante face à l'urgence d'agir », poursuit elle

« Je reviens de Paris encore plus convaincue que le Québec a une chance unique, celle de ne jamais avoir fait l'erreur de se lancer dans la production d'hydrocarbures. Nous sommes riches en hydroélectricité et la prochaine étape est de miser sur ses avantages pour éviter l'erreur d'intégrer le clan des producteurs de pétrole et de gaz. Le Québec mérite mieux comme ambition que de mettre ses billes dans les énergies du passé, peu importe ce qu'en pensent les lobbys qui sont en conflit d'intérêts », conclut Manon Massé.

Source : CNW Telbec

econnaissant que les États fédérés, les régions et les villes sont des acteurs incontournables dans la lutte contre les changements climatiques, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenait, pour la première fois, un atelier visant à mettre en valeur les initiatives de

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a ainsi participé le 9 décembre 2015 au panel portant sur les instruments financiers novateurs dans le cadre de l'événement thématique du Programme d'Actions Lima-Paris (LPAA). Le panel s'est déroulé en présence notamment de la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et du premier ministre du Manitoba, Greg Selinger.

Alors qu'ils ont signé la veille un nouveau protocole d'entente afin de mettre en œuvre leur intention de lier les systèmes de plafonnement et d'échange du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, les trois premiers ministres ont fait état ce jour de la collaboration pancanadienne en matière de tarification du carbone.

Le premier ministre Couillard a profité de cette occasion pour faire valoir les avantages économiques des mécanismes de tarification du carbone en vantant l'approche du Québec, pour qui le marché du carbone constitue un levier financier permettant de nouvelles initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques. Le premier ministre a conséquemment souligné l'importance des mesures québécoises de coopération climatique internationale annoncées dans le cadre de la Conférence de Paris.

« Le rôle des gouvernements locaux et régionaux, mais aussi de la société civile et du secteur privé a été clairement reconnu ici à Paris comme étant indispensable à la mise en œuvre des accords sur le climat. Le dialogue constructif qui s'est établi entre les différents acteurs qui se démarquent dans la lutte contre les changements climatiques constitue une base saine et solide pour mettre en place des mesures mieux adaptées, plus efficaces et cohérentes. Si l'importance de ces acteurs non étatiques a longtemps été négligée, la place qui leur est aujourd'hui réservée au sein des négociations climatiques témoigne d'une nouvelle ère en matière de lutte globale contre les changements climatiques », a déclaré le premier ministre.

À propos du Programme d'Actions Lima-Paris (LPAA)

Le Programme d'Actions Lima-Paris rassemble les acteurs étatiques et non étatiques à l'échelle mondiale pour accélérer la coopération pour le climat en soutien à l'accord universel sur les changements climatiques sur lequel les gouvernements ont travaillé à Paris.

Une série de journées thématiques ont été organisées, les « Focus LPAA », du 1er au 8 décembre. Les thèmes de ces journées portaient sur sept secteurs majeurs (énergie, forêt, agriculture, résilience, transport, bâtiments, polluants climatiques à courte durée de vie) et quatre domaines transversaux (villes et territoires, innovation, secteur privé, finance privée).

Source : Communiqué PM

S.O.S CLIMAT ...

Premier Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal



Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, accompagné de M. Réal Ménard, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement durable, de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts, ont dévoilé le premier Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal, le 23 novembre dernier.



Avec l'adoption du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 de l'agglomération de Montréal et la récente mise en œuvre du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la Ville de Montréal honore tous ses engagements dans le cadre du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Rappe-

lons que nous avons notamment ciblé comme objectif celui de réduire, d'ici 2020, nos émissions de GES de 30 % par rapport à leur niveau d'il y a 30 ans, soit en 1990. Mais notre stratégie ne doit pas se limiter à la réduction des GES, car des changements climatiques sont déjà observés et leurs impacts sur notre métropole sont inévitables. Il est essentiel de se préparer à y faire face et de renforcer notre résilience», a déclaré le maire de Montréal.

La préparation de ce plan a été menée au terme d'un important exercice de mobilisation auquel les services, arrondissements et villes de l'agglomération de Montréal ont pris part. Ce plan concerté comprend un ensemble de mesures importantes d'adaptation aux changements climatiques qui seront déployées au cours des cinq prochaines années.

« Des événements climatiques marquants, tels que des épisodes de chaleur accablante, des pluies abondantes, des tempêtes hivernales et des orages violents, se sont multipliés au cours des dernières années. Ces événements bouleversent notre quotidien et sont une source de soucis pour notre métro-

pole tels que la réparation de dégâts, la mobilisation des services d'urgence, la hausse des primes d'assurance, et les problèmes de santé publique. Le Plan traite des projections climatiques, anticipe les impacts et propose des mesures pour faire face à ces impacts », a ajouté M. Ménard.

Le Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 de l'agglomération de Montréal comporte deux volets :

- Un diagnostic des défis d'adaptation auxquels l'agglomération de Montréal est confrontée, présentant six aléas climatiques susceptibles d'avoir des impacts pour la population, les activités et les milieux : augmentation des températures moyennes, pluies abondantes, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, sécheresses et crues.
- Les mesures d'adaptation proposées, comprenant les actions à consolider ou à développer, ainsi que les engagements pris par les différentes entités qui composent l'agglomération montréalaise.

L'adoption de ce plan contribue à positionner Montréal comme chef de file en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, tant au Québec qu'à l'étranger. Rappelons que Montréal est membre du Compact of Mayors et aussi la seule ville canadienne membre du réseau des 100 villes résilientes. De plus, monsieur Coderre a été nommé ambassadeur officiel de Metropolis pour les changements climatiques. À ce titre, il présentera la position des grandes métropoles à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris dès la semaine pro-

Pour consulter le Plan d'adaptation aux changements climatiques 2015-2020 de l'agglomération de Montréal, rendez-sur à l'adresse :

ville.montreal.qc.ca/environnement.

Cette conférence est disponible à partir de la chaîne YouTube du maire de Montréal, M. Denis Coderre, à l'adresse suivante: http://bit.ly/1LekA8U

Catherine Maurice.

Saint-Laurent a adopté sa politique environnementale

ors de sa séance du 6 octobre dernier, le conseil de Saint-Laurent a adopté une version modifiée de la politique environnementale de l'arrondissement. Celle-ci représente l'engagement officiel de Saint-Laurent de faire de la protection de l'environnement et du territoire une priorité afin d'améliorer le milieu de vie et le bienêtre des citoyens. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre du maintien de son Système de gestion environnementale (SGE) implanté en 2012.

ISO 14001

Rappelons qu'en 2012, l'arrondissement de Saint-Laurent a entrepris une démarche de réévaluation de ses pratiques afin de proposer un ensemble de directives facilitant la gestion écoresponsable des activités quotidiennes tout en favorisant le respect de l'environnement. Cet exercice a mené à l'implantation d'un système de gestion visant à réduire l'empreinte écologique de Saint-

Laurent. À la suite de l'implantation de ce système de gestion, l'arrondissement est devenu la première organisation municipale à obtenir la certification environnementale ISO 14001.

Tous les employés de Saint-Laurent ont suivi une formation expliquant le processus d'implantation du SGE en vue de l'obtention de cette certification. Certains ont reçu également des instructions de travail précises sur la manipulation et la disposition des produits comme les guenilles et les absorbants souillés par le pétrole ou par l'huile aux Ateliers municipaux.

Ainsi, la première version de cette politique a été adoptée en 2012 lors de l'implantation de ce système.

Bâtiments concernés

La politique s'applique à l'ensemble des activités des bâtiments municipaux ainsi qu'à

certaines opérations à l'extérieur de ceux-ci.

Les bâtiments actuellement certifiés

sont les suivants :

- La mairie, située au 777, boulevard Marcel-Laurin;
- Les ateliers municipaux, situés au 13001, boulevard Cavendish
- Le Centre des loisirs, situé au 1375, rue Grenet.

Pour en savoir plus sur le Système de gestion environnementale à Saint-Laurent et prendre connaissance de la politique, visitez la section Système de gestion environnementale.

Source : cabinet du maire



Le Québec, l'Ontario et le Manitoba forgent une alliance dynamique pour lutter contre les changements climatiques



Le nouveau protocole d'entente a pour objectif de lier les systèmes de plafonnement et d'échange en plus de mener à d'autres initiatives conjointes

premier ministre du Québec, Philippe Couillard, la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, ainsi que leurs ministres de l'Environnement respectifs ont signé aujourd'hui un nouveau protocole d'entente afin de mettre en œuvre leur intention de lier les systèmes de plafonnement et d'échange du Québec, de l'Ontario et du Manitoba sous l'égide de la Western Climate Initiative, renforçant ainsi le plus grand marché du carbone d'Amérique du Nord.

Cinq provinces canadiennes, soit le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Alberta représentant 32,2 millions de personnes ou 90 pour cent de la population canadienne, auront désormais une forme de mécanisme de tarification du carbone.

Ce protocole d'entente sur la coopération dans le domaine des changements climatiques entre le Québec, l'Ontario et le Manitoba mènera à plusieurs autres initiatives conjointes, notamment :

- l'harmonisation des méthodes d'inventaires des émissions de gaz à effet de serre;
- l'adaptation aux impacts des changements climatiques;
- le maintien de circonstances favorables à l'adoption de cibles de réduction des émissions de GES pour la période post--2020;
- la transition vers une économie sobre en carbone;
- la sensibilisation accrue du public;

- la reconnaissance du rôle des États fédérés dans la lutte contre les changements climatiques;
- la promotion de la collaboration intergouvernementale sur les scènes canadienne et internationale.

Ce nouveau protocole d'entente s'inscrit dans la foulée de la Déclaration des premiers ministres des provinces et des territoires du Canada, adoptée le 14 avril dernier à l'occasion du Sommet de Québec sur les changements climatiques, laquelle reconnaît la nécessité d'agir pour une transition vers une économie plus sobre en carbone. L'entente fait également suite à la Déclaration sur l'action climatique signée lors du Sommet des Amériques sur le climat tenu à Toronto en juillet dernier, laquelle reconnaît l'importance de la tarification du carbone comme mesure clé pouvant être adoptée par les États fédérés pour lutter contre les changements climatiques.

Le Québec, l'Ontario et le Manitoba sont membres du Partenariat international d'action sur le carbone (ICAP), qui a été créé pour faciliter la coopération entre les pays, les États fédérés et les institutions supranationales qui ont mis en œuvre ou qui envisagent de mettre en œuvre un marché du carbone. Les trois provinces ont également signé le Pacte des États et des Régions du Climate Group, qui fournira la première compilation globale des cibles de réduction des émissions de GES formulée par des États fédérés et des gouvernements régionaux.

« Nos trois gouvernements font face à des enjeux similaires en regard des changements climatiques et partagent la même conviction quant à l'urgence d'agir.

Par la signature de ce protocole d'entente, nous nous engageons à travailler de concert afin d'accélérer la transition vers une économie sobre en carbone et de soutenir les solutions innovantes à cette fin. Nous sommes convaincus que de solides politiques climatiques, incluant une tarification sur le carbone, permettent de protéger la santé et la sécurité de nos citoyens et de nos écosystèmes, en plus d'accroître l'activité économique et l'emploi. Nous nous engageons à multiplier nos efforts afin de développer des politiques efficaces et convergentes, qui répondront à une vision et à des objectifs communs. » avait déclaré M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec.

De son côté, Mme Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario avait ajouté : « Les émissions de gaz à effet de serre ne connaissant pas de frontières, la lutte contre les changements climatiques ne peut être menée par un seul gouvernement. Ce nouveau protocole d'entente sur les changements climatiques entre l'Ontario, le Québec et le Manitoba nous engage à collaborer sur un large éventail d'initiatives, incluant les systèmes de plafonnement et d'échange, afin de faire face aux changements climatiques et d'atteindre nos objectifs de réduction d'émissions. Nous pouvons accomplir beaucoup plus lorsque nous travaillons ensemble - c'est uniquement par la poursuite de notre coopération que nous pouvons réussir à bâtir un monde durable et prospère pour les générations futures. »

Quant à M. Greg Selinger, premier ministre du Manitoba, il a souligné que «La question des changements climatiques est l'enjeu environnemental mondial qui définit notre époque, et c'est maintenant le temps de passer à l'action. Nous nous joignons, en partenariat avec l'Ontario et le Québec, à la mise en œuvre d'un système de plafonnement et d'échange afin de saisir les occasions de transformer notre économie, alimentée par les énergies renouvelables et la création d'emplois verts. »

FAITS EN BREF

- Les premiers ministres Couillard, Wynne et Selinger ont signé le protocole d'entente alors qu'ils prennent part à la 21e Conférence des Parties des Nations Unies (COP21) à Paris, France.
- Le nouveau protocole d'entente entre le Québec, l'Ontario et le Manitoba s'appuiera sur les actions concertées existantes entre le Québec et l'Ontario, dont notamment le Protocole d'entente concernant les actions concertées sur les changements climatiques et les mécanismes de marché signé en 2015.
- Le Québec a officiellement lancé son marché du carbone en janvier 2013 avant de le lier à celui de la Californie en 2014. L'Ontario s'est engagée à lier son système de plafonnement et d'échange avec celui du Québec en avril 2015. Le Manitoba a annoncé un nouveau système de plafonnement et d'échange le 3 décembre 2015.
- Le Québec, l'Ontario et le Manitoba comptent pour 65 pour cent de la population du pays et représentent 1,156 billions de dollars en PIB.

Source : Cabinet du premier ministre du Québec.

Québec adopte la cible de réduction de gaz à effet de serre la plus ambitieuse au Canada

e ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, avait annoncé le 27 novembre dernier l'adoption par le gouvernement d'une cible québécoise de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % sous le niveau de 1990 en 2030.

« La cible que nous annonçons aujourd'hui est cohérente avec l'urgence d'agir et avec notre volonté de développer le Québec de façon durable et responsable. Elle fait aussi écho aux commentaires constructifs des différents groupes et des personnes qui ont pris part aux consultations publiques lors desquelles la nécessité d'une action rapide et concertée a fait consensus. Nous savons que le coût de l'inaction dépassera largement les investissements qui seront nécessaires pour réduire les émissions de GES et pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques. Le Québec doit saisir cette occasion pour que nous puissions

lutter, ensemble, contre les changements climatiques, afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants. Faisons-le pour eux », a déclaré le ministre Heurtel.

Une contribution exemplaire à l'effort mondial

Le Québec se positionne parmi les États fédérés les plus actifs en Amérique du Nord. Avec une empreinte carbone parmi les plus faibles sur le continent, le Québec contribue déjà de façon positive aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques. Au cours des 15 dernières années, il a adopté des cibles ambitieuses et s'est donné les moyens de les atteindre, notamment en créant le Fonds vert. Le Québec a ainsi réussi à diminuer ses émissions de GES de 8 % par rapport à leur niveau de 1990, en 2012, surpassant de 2 % l'objectif de réduction qu'il s'était fixé à cet horizon.

Pour 2020, le Québec s'est donné un objectif encore plus ambitieux, soit celui de réduire ses émissions de GES de 20 % sous leur niveau de 1990. Pour y

parvenir, il a mis en œuvre une série de mesures, dont le marché du carbone qui constitue le fer de lance de l'action gouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques. La totalité des revenus de ce marché est versée au Fonds vert pour financer la mise en œuvre des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques afin d'optimiser les bénéfices pour la société québécoise. D'ici 2020, 3,3 milliards de dollars seront investis au Québec afin de soutenir les entreprises, les municipalités et les citoyens dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone et mieux adapté aux conséquences des changements climatiques.

Notons qu'en adoptant une cible de réduction de 37,5 %, Québec respecte l'engagement qu'il a pris aux côtés des dix autres États et provinces partenaires de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC) envers une cible régionale de réduction d'émissions de GES de 35 % à

45 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030. Elle place également le Québec sur la trajectoire de la réduction d'émissions de GES recommandée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les pays industrialisés, laquelle a été reprise par le Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial (Under 2 MOU) auquel le Québec a adhéré en juillet dernier, aux côtés d'autres États qui se sont engagés à réduire leurs émissions de GES de 80 % à 95 % d'ici 2050.

Un vaste projet de société Afin de sensibiliser la population québécoise aux enjeux relatifs aux changements climatiques et d'encourager la population à passer à l'action, le gouvernement du Québec a récemment lancé une campagne sociétale sur le thème « Faisons-le pour eux », en référence à la nécessité d'agir pour nos enfants et pour les générations futures. Il est possible de consulter le site Web à l'adresse www.faisonslepoureux.gouv.qc.ca.

Source : CNW Telbec

Publicité...





Marocains du Monde...

Abdelaziz Rzik reçoit la médaille de l'Assemblée Nationale



députée de Bourassa-Sauvé et adjointe parlementaire du ministre responsable de

l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes (volet gouvernement ouvert et transparent), Mme Rita Lc de Santis, a honoré M. Abdelaziz Rzik en lui décernant la Médaille de l'Assemblée nationale et en faisant une Déclaration en Chambre à cet effet.

La présentation de la Médaille s'est faite devant un parterre bien garni de près de 300 convives lors du Dîner annuel de la députée qui s'est tenu, le 29 novembre dernier, au Buffet Costa del Mare, à Montréal-Nord.

Quant à la Déclaration à l'Assemblée nationale, elle a été prononcée par Mme de Santis le 2 décembre, juste avant la Période des Questions. Il s'agit là d'un insigne honneur car, lorsque l'Assemblée siège, tout juste 10 députés peuvent obtenir un espace d'une minute pour faire des remarques sur un sujet qui leur tient à cœur. Et quand on sait qu'il y a 125 députés...

Lors de son allocution, la députée a indiqué que " Cette année, la Médaille est attribuée à une personne qui travaille fort au rapprochement des communautés à Montréal-Nord, M.

députée de Bourassa- Abdelaziz Rzik, que j'ai connu à cause Sauvé et adjointe par- de son travail au sein de l'Association lementaire du ministre musulmane de Montréal-Nord."

La députée a poursuivi en affirmant que " M. Rzik s'implique à fond pour bâtir des liens entre les nouveaux arrivants issus de la communauté musulmane, surtout en provenance des pays du Maghreb, et la communauté québécoise d'accueil.

Pour ce faire, il a organisé, avec les membres de son Association, et ceux du Conseil des leaders religieux, de nombreuses activités, notamment auprès des jeunes. À titre d'exemples, on pense à un tournoi extérieur de soccer qui a attiré des jeunes joueurs de diverses convictions religieuses, à la Journée Tri-Ballon, où de jeunes athlètes se sont mesurés lors de compétitions en gymnase de soccer, de basketball et de volleyball.

M. Rzik ouvre aussi chaque année les portes de la Garderie Annour, sur la rue Amiens, à l'occasion de sa Journée interculturelle. "

Pour Mme de Santis, " M. Rzik est ouvert au dialogue et il est tourné vers l'action. Je le sais de première main car cet été, on a travaillé ensemble à dénicher des emplois pour des résidents de Montréal-Nord et des mem-



Photo: M. Emmanuel Dubourg (député fédéral de Bourassa), Mme Rita Lc de Santis (députée provinciale de Bourassa-Sauvé), M. Abdelaziz Rzik, M. Gilles Deguire (maire de l'Arrondissement de Montréal-Nord) et M. Luciano D'Ignazio (c.p.a. et président de l'Association libérale de Bourassa-Sauvé)

bres de son Association. En effet, on a organisé une rencontre et fait des démarches avec une compagnie qui s'appelle Veg-Pro, qui est dans la région de Valleyfield. "

La Déclaration en Chambre a permis à Mme de Santis de réitérer sa fierté d'avoir remis la Médaille à M. Rzik, le féliciter de tout ce qu'il a accompli et indiqué qu'elle entend continuer à travailler avec lui et les membres de l'Association.

Cette Déclaration était la 29^{ème} faite par Mme de Santis en 27 semaines de travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, et chacune a pour but de mettre en lumière les réussites, les belles choses qui se passent à Montréal-Nord afin de contrer l'image trop souvent négative qui en est véhiculée.

Source : Lyette Doré

Marocains du Monde... MRE et législatives marocaines 2016 : Alerte!



L'exercice du droit de vote et d'éligibilité pour toute citoyenne ou tout citoyen ne peut se faire que si on est inscrit sur les listes électorales générales. C'est une nécessité juridique impérieuse.



Par Abdelkrim BELGUENDOUZ Universitaire, chercheur, spécialisé en migration

ans cet esprit, et pour permettre la participation citoyenne la plus large à la vie démocratique du Maroc, le ministère de l'Intérieur a ouvert les listes électorales générales pour l'inscription, les demandes devant être déposées avant fin décembre 2015.

Sont concernés par cette mesure, en premier lieu les citoyens marocains ayant la capacité électorale et non encore inscrits sur les listes, ainsi que les citoyens âgés de 18 ans révolus ou qui atteindront cet âge le 31mars 2016, qu'ils vivent au Maroc ou à l'étranger. Sont concernés en second lieu, dans le cadre du transfert d'inscription, les personnes ayant changé d'adresse au sein de la même commune ou d'une commune à une autre ou d'une circonscription à une autre.

Le communiqué y afférent du ministère marocain de l'Intérieur, précise bien que cette opération est menée en préparation des élections législatives marocaines de 2016, qui toucheront aussi bien les Marocains de l'intérieur que les MRE, en distinguant pour ces derniers les Marocains nés au Maroc et résidant à l'étranger, et les Marocains nés et résidant à l'étranger. Mais s'agissant des citoyens marocains résidant à l'étranger et au delà des dispositions différentes selon le cas, plusieurs remarques fondamentales s'imposent.

Cinq observations majeures

1-Si les demandes d'inscription sont bien déposées dans les ambassades ou consulats du Maroc concernés, ces administrations ne jouent que le rôle de facilitateur, l'inscription réelle se faisant à l'intérieur du Maroc auprès des communes concernées selon le cas. C'est auprès de ces communes que le vote ainsi que les candidatures aux élections législatives se

2- Il n'y a pas de listes électorales dans les ambassades ou consulats qui permettraient lors des prochaines législatives 2016, de voter sur place dans les consulats, dans le cadre de circonscriptions électorales législatives de l'étranger. Ce qui est en vigueur jusqu'à changement éventuel, c'est la candidature dans des circonscriptions au Maroc, pas à l'étranger, et le vote soit sur place au Maroc, soit par procuration (au Maroc) pour ceux qui se trouvent dans les pays d'accueil le jour du scrutin législatif.

3- L'attention de l'opinion publique

est à attirer sur le fait très important suivant. Pour les MRE, en prévision des législatives 2016, le ministère marocain de l'Intérieur s'inscrit toujours dans le cadre de l'éviction et l'exclusion de la représentation parlementaire des citoyens marocains résidant à l'étranger à partir des circonscriptions électorales législatives de l'étranger et ce, en contradiction totale avec une des décisions royales annoncées dans le discours royal fondateur du 6 novembre 2005.

4- Certes, pour que les listes électorales puissent être établies dans les consulats (et ambassades) en prévision du vote et des candidatures dans les pays d'accueil concernant les législatives, il est nécessaire de changer la loi électorale en conséquence. Mais jusqu'à présent, aucune initiative dans ce sens n'est venue du gouvernement, qui est pourtant tenu de le faire dans l'esprit de la Constitution de 2011.

Par contre, le même gouvernement bloque depuis pratiquement un an la discussion déjà amorcée de propositions de lois parlementaires de l'USFP, de l'Istiqlal et du PJD, tendant à organiser le vote dans les consulats, dans le cadre de circonscriptions électorales législatives de l'étranger.

5- L'alternative prônée par le président du CNDH (qui n'est autre que le président du CCME), consistant pour les prochaines législatives à remplacer pour les MRE le vote par procuration par le vote par correspondance ou par le vote électronique, ne fait que perpétuer l'exclusion des citoyens marocains à l'étranger de l'effectivité de leurs droits politiques par rapport au Ma-

Appel pressant au bureau de la Chambre des Représentants!

En conséquence, il est plus qu'urgent que les travaux de la commission de l'Intérieur au sein de la Chambre des représentants reprennent concernant les propositions de lois afférent à la réforme du volet MRE relatif à la loi organique concernant la Chambre des députés. Une initiative du président de la Chambre des représentant et du bureau de celle-ci serait la bienvenue pour sortir de cette impasse anti-démocratique, en réinscrivant cette question urgente à l'ordre du jour.

Un appel pressant dans ce sens est lancé à tous les groupes parlementaires et autres composantes politiques de la chambre des députés. Les groupes parlementaires de la Chambre des Conseillers sont également concernés, même si les propositions de lois n'ont pas encore atterri à la seconde chambre...

Une démarche positive du gouvernement permettrait notamment la nécessaire ouverture des listes électorales dans les consulats et tout le travail préalable multiforme d'organisation et de communication (des divers ministères concernés, des partis politiques et de la société civile MRE) pour l'implication tant attendue des citoyens marocains à l'étranger dans le développement politique et démocratique du Maroc.



Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Société...

Spectaculaire dérive : Haine et folie au menu!



Le 8 décembre dernier, le candidat républicain à la présidence des USA, M. Donald Trump a déclaré vouloir empêcher les musulmans de rentrer aux USA. Il n'en est pas d'ailleurs à sa première, lui qui a déclaré vouloir ériger un mur entre le Mexique et les USA, pour empêcher les mauvais Mexicains d'y entrer; lui qui a déclaré : pour combattre le terrorisme, il demanderait à M. Bill Gates de fermer l'internet.



Par Dr. Brahim Benyoucef Sociologue/urbaniste

orale de l'histoire : la radicalisation et la folie ne sont pas exclusives aux petits exclus de banlieues en phase de suicide; mais peuvent aussi prendre au piège, même un candidat aux présidentielles du plus puissant pays soit il. Pour dire que les adeptes de la violence, de la haine et de la folie n'ont ni frontières, ni religions et ni origines exclusives pour les contenir.

D.T est un fou qui moule son message dans le ridicule et y trouve plaisir; cependant ce qui fait peur ce sont ses supporteurs qui font la démonstration d'une montée fulgurante de la xénophobie, de la stigmatisation et de l'islamophobie.

Il n'y a pas de mal à le répéter : la folie et la radicalisation traduisent un malaise social profond. Ce sont des humains comme nous, qui dans des conditions de milieu bien précises et surtout des conditions d'exclusion, perdent le lien social et rompent avec la société. La suite est bien connue : dans des cas, le loup recruteur (agissant au profit d'intérêts de puissance et de pouvoir) vient les piéger, avec un discours endurci qui vient leur offrir le statut et la reconnaissance qu'ils recherchent et, dans d'autres, cas la facilité de croiser les armes et les scènes de violence visionnées en continue, leurs suggèrent une façon d'exprimer leur colère.

La folie n'a pas de limite, ni de frontières, ni d'origine et ni de religion. Le fou, peut-être un blanc catholique qui muni d'armes (libres d'acquisition), pris au piège de la colère, décharge

son mitrailleur sur ses camarades d'école, ou sur une foule dans un parc ou autre; comme il peut-être un brun musulman atteint de la folie meurtrière et commet son acte avec un slogan du style (Allah Akbar), imitant les autres fous, qu'il regarde en continue à la télévision. Il n'y a pas de différence entre les deux : les deux sont déjà pris au piège de la folie et recherchent chacun comment démontrer sa folie, et exprimer sa vengeance sur la société qui n'a pas su prévenir sa folie et, qui n'a pas fait suffisamment pour le protéger de sa

Concentrer l'attention exclusivement sur les noms musulmans, alors que les gestes sont identiques, est une façon de nourrir davantage les D.T et supporteurs et nourrir davantage la xénophobie, la stigmatisation, la division et, une façon de s'empêcher de voir la réalité amère en face.

Il s'agit de l'échec de la société qui n'a pas réussi à protéger ses citoyens de l'exclusion, de l'injustice, de la colère et de la folie qui s'en suivent. C'est un constat d'échec d'une société qui ne parvient pas à s'affranchir de la loi des armes (en libre circulation). Une société qui ne réussit pas à s'affranchir du poids de l'industrie de l'armement (500 000 milliards de \$ investis aux USA annuellement dans ce secteur).

Attention aux dangers de la xénophobie, de la discrimination et de l'injustice; ils peuvent affecter très lourdement l'humanité. Le succès électoral de l'extrême droite en France, en donne d'ailleurs un mauvais signal.

Il n'y a pas si longtemps, il ne faut pas l'oublier, Hitler, le fou xénophobe, a entraîné le monde dans la terreur et a enclenché l'un des pires épisodes de guerres et de barbarie.

Je ne m'empêche pas cependant de finir par un message d'espoir et sur une note positive. Face à la folie de D.T, ils sont nombreux aux USA et partout dans le monde a crier haut et fort : Non à la folie, à la xénophobie et à la haine.

Il est vrai que le geste haineux est toujours choquant; mais il ne faut pas qu'il déroute notre raison, il ne faut pas qu'il pollue notre vision et, il ne faut pas qu'il corrompe nos cœurs.

COMMUNIQUÉ À L'INTENTION DES MAROCAINS RÉSIDANT AU CANADA

Au sujet du renouvellement des permis de conduire sur support papier en permis électroniques.

Selon le Ministère de l'Equipement du Transport et de la Logistique, les Marocains résidents à l'étranger sont dispensés, à présent, de l'obligation de procéder au renouvellement de leur permis de conduire établi sur support papier en permis de conduire électronique, et ce, avant la date du 30 septembre 2015 fixée au préalable par le même Département.

Toutefois, les personnes qui se rendront au Maroc, pour des raisons quelconques, sont invitées à entamer la procédure préconisée du changement de leur permis de conduire actuels dès que possible.

Il y a lieu de préciser que les Marocains à l'étranger ne sont soumis à aucune date quelconque prescrite par le Ministère tutelle pour engager la procédure du renouvellement de leur permis précité.

Pour de plus amples informations sur les conditions et papiers requis pour entreprendre les démarches nécessaires relatives au remplacement des permis de conduire sur support papier en permis électronique, les personnes concernées sont priées d'accéder au lien électronique ci-après du Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique :

http://www.mtpnet.gov.ma/routier/Transport-Routier/Permis-deconduire/Pages/Renouvellement-du-permis-de-conduire-etabli-sur-support-

(Source : Consulat général du Royaume du Maroc à Montréal)

Le Monde musulman entre narcissisme et immobilisme



Socrate est réputé être le philosophe qui a su déplacer la philosophie du ciel vers la terre, lors du mouvement qui l'opposa aux Sophistes. Son geste est fort inspirant, maintenant que se fait sentir lourdement l'excès d'un idéalisme aveuglant, face à l'absence des esprits, des notions de la réalité de l'Homme et de son milieu.

survol global révèle que le monde musulman souffre d'un excès de religiosité, d'une part, et ,d'autre part, d'une rupture (et d'un net contraste) entre le monde abstrait des idéaux et le monde de la réalité sociale et humaine de tous les jours.

Tous ont tendance à composer, d'une façon excessive et exclusive, avec le monde abstrait des idéaux, sans aucun égard aux enjeux et défis que la réalité sociale engendre. C'est la raison pour laquelle nous constatons une forte disparité entre les idéaux célébrés théoriquement et la réalité du milieu.

Les prêches religieux, les messages en circulation dans les réseaux sociaux ou caractérisant la communication de tous les jours entre les gens révèlent une tendance axée sur les valeurs, symboles et idéaux, sans aucun souci à leur traduction en actions concrètes. Il suffit au citoyen de vanter et professer une religion d'hygiène, pour penser avoir réglé le problème d'hygiène et oublier son devoir de veiller à la propreté de son environnement. Les exemples peuvent s'appliquer sur tous les phénomènes révélateurs de ces contradictions entre les idéaux revendiqués et la réalité du milieu.

Continuellement, ces idéaux sont propulsés par les uns et les autres, tantôt pour manifester une certaine notoriété non reconnue en dehors du religieux, ou pour activer dans l'exclusion ou, pour se vanter, vanter sa religion et se défendre face à l'autre, etc. Toutefois, sans se soucier d'en faire un support de développement et de prospérité sociale. Il suffit de déclarer dans les prêches que : notre religion est la religion d'hygiène, d'amour, de paix, de justesse et de savoir, pour penser avoir réglé tous les problèmes d'hygiène, d'environnement, d'injustice, de violence et d'ignorance, etc. dont souffre la société.

Impact sur le mode de penser et sur le comportement

La perte des notions du réel et du milieu au profit d'un excès d'idéalisme, entraînent à leur tour la perte de la notion de l'interrogation comme clé de savoir. Les gens ont tendance à négliger le questionnement, car ils agissent dans le monde abstrait de l'idéalisme

qu'interrogatif.

Aussi, dans le monde abstrait de l'idéalisme, l'Homme a tendance à agir avec le statut de juge et de tuteur irréprochable plutôt qu'avec celui d'acteur social responsable.

Ceci influence aussi les approches et les lectures de l'histoire. Toute l'histoire faite par des Hommes et pour des Hommes est approchée sous l'angle de l'idéalisme, qui empêche de prendre conscience des phénomènes de l'Homme (ses forces et faiblesses) et prive le lecteur d'en tirer des leçons.

Un problème d'approche à l'origine

Ceci révèle la disparation de la notion de l'Homme et de l'approche du milieu du mode de penser; et révèle la crise des sciences sociales.

Tout le monde constate l'échec à mettre en œuvre le corps référentiel d'éthique au profit de la prospérité, de l'épanouissement et du bien-être de l'Homme. Et, pourtant c'est la raison d'être première de l'éthique, de la philosophie et de la religion.

Sur les traces de Socrate

Il va falloir, comme l'a fait Socrate auparavant, inverser l'approche et démarrer de la réalité de l'Homme, du fait social et du milieu, pour aborder l'éthique comme support de solution.

Inverser l'approche, et démarrer du milieu, de sa réalité, de ses problématiques, lui appliquer les outils d'analyse propres aux sciences de l'Homme et lui rechercher en partie des solutions dans le corps abstrait des idéaux, valeurs et éthique, afin d'impliquer cette dernière dans le processus de développement social.

davantage en mode affirmatif plutôt C'est très simple : si je prends l'exemple de l'hygiène et de l'environnement : au lieu de prêcher et de vanter seulement dans l'abstrait les valeurs religieuses de l'hygiène du style (l'hygiène est acte de foi), il va falloir aborder la question à partir de faits réels du milieu, supportés de statistiques, d'images et autres supports pour illustrer la problématique, afin de sensibiliser l'oratoire au problème et l'impliquer dans la voie de solution. Et, pour supporter la solution, impliquer la valeur religieuse et éthique comme support, pour soutenir la mobilisation des citoyens à organiser des campagnes de nettoyage et pour développer en eux une sensibilité au phénomène,

Une affaire d'éducation

Mais sommes-nous assez outillés pour approcher le milieu?

Même si je privilégie parler des faits et des solutions, j'accuse en premier lieu le système éducatif souffrant, luimême otage et porteur de dogmes et d'idéologies, basculant d'un camp à l'autre et causant tous les dégâts dont souffre la société. Le système éducatif se trouve à l'origine du modelage de cette structure mentale et de cette façon de penser.

Pour que la notion du milieu reprenne sa place dans les façons de penser, il faut développer les apprentissages du milieu. Il s'agit des compétences que l'Homme doit développer à partir de la socialisation et de l'éducation. Il s'agit de développer les compétences de l'observation, de la description, de l'analyse, pour faciliter la résolution des problématiques du milieu.

Il faut démarrer du réel pour évoquer l'idéal, comme référence de solution et

non l'inverse.

Renouer avec l'approche du milieu, c'est renouer avec l'apprentissage du milieu. Travailler davantage les compétences de l'observation, de la description et de l'analyse, grâce aux cours appliqués, et aux sorties pédagogiques de terrain. Organiser une sortie à un parc naturel, procéder à des exercices d'observation, suivis d'exercices de description et d'évaluation, seraient certainement d'une grande utilité pour aider l'enfant à développer une sensibilité aux phénomènes naturels, etc. et pour lui permettre ensuite de comprendre la portée réelle d'un précepte religieux et éthique se rapportant à l'hygiène, à l'environnement, etc.

Je me rappelle déjà, et étant jeune au primaire, les cours d'observation que donnait mon défunt enseignant Taleb Yahia. Les cours d'observation التعبير qui consistaient à se mettre devant un tableau thématique (ferme, marché, etc.) et décrire les détails de la scène. Les cours qui développaient l'observation et la description du type rédaction les sorties vers la palmeraie, les الانشاء, lieux naturels, etc. étaient tous là pour développer les apprentissages de mi-

Réhabiliter la notion du milieu, c'est aider l'Homme à prendre conscience de son humanité. Réhabiliter la notion du réel, versus l'idéal, aide l'Homme à agir davantage en tant qu'acteur responsable plutôt que juge.

Pour cela, une réforme urgente du système éducatif s'impose.

Dr. Brahim Benyoucef, Expert consultant en Urbanisme et en Sciences Sociales

La France en État d'Urgence



Comme l'a si bien souligné Stéphane Blakowski, éditorialiste dans l'émission «Salut les terriens» de T. Ardisson : «Pas besoin d'être musulman pour assassiner les Parisiens à la terrasse des Cafés»



Par Mustapha Bouhaddar

es terroristes, quelles que soient leurs confessions, ne sont pas tous des décérébrés, comme on l'entend dire partout dans les médias: En 1894, c'est un terroriste anarchiste, certes mais polytechnicien, qui avait lancé une bombe au Café Terminus avenue de l'Opéra. Bilan : Un mort, et vingt blessés. Emile Henri, était son nom, et il avait déjà tué cinq policiers auparavant.

Avant d'être guillotiné, il n'exprimait qu'un seul regret; ne pas avoir tué davantage pour en finir avec "l'État bourgeois".

Au Japon, le mot Kamikaze qui signifie "vent divin", était utilisé dans le contexte de la deuxième guerre mondiale, et jamais dans le sens occidental qui veut dire auteur d'un attentat suicide.

En effet, les assassins du 13 novembre sont des djihadistes. N'empêche, pour les qualifier, on emploie le mot japonais : Kamikaze... Comme s'ils étaient semblables aux 14000 soldats japonais, qui ont sacrifié leurs vies, en menant des attaques suicides contre l'armée américaine. Encore une fois, rien de spécifique à l'Islam. Avant l'attentat du 11 septembre, les champions

des attentats suicides, étaient les tigres tamouls. Comme ils se sont fait explosés à des milliers de kilomètres de la France, les Français s'en foutaient complètement. Mais, j'aimerais juste souligner que les Tamouls sont des hindouistes, et la guerre civile au Sri Lanka, était menée par des marxistes léninistes.

Rien à voir avec l'Islam...

Tout le monde fantasme sur les causes profondes de ce terrorisme; Les économistes disent que c'est à cause de la pauvreté, les sociologues disent que c'est la faute du milieu social (car, les terroristes sont issus de milieu pauvre), les historiens disent que c'est le résultat de décennies de conflit...

Mais finalement, l'analyse de ces causes profondes amène à des raisonnements contradictoires. Par exemple, avant 2011, les Américains, en Irak, étaient censés avoir créé le terrorisme. Après 2011, le retrait des Américains, est censé avoir créé le terrorisme. Donc, deux causes antinomiques.

En Égypte, le despotisme du Général Sissi, explique l'explosion du terrorisme. Sauf qu'en Lybie, c'est la fin du despotisme de Kadhafi qui explique le terrorisme. Donc finalement, rechercher les causes profondes, n'est pas la bonne idée. Passer son temps à chercher les causes profondes empêche de voir les vraies causes profondes.

Qu'est-ce que la mondialisation a apporté aux musulmans à travers le monde ?

Bien entendu, quelques-uns en ont tiré profit. Ce sont les élites, les propriétaires des puits de pétrole. Ces derniers ont accumulé de nombreuses richesses. Mais on n'est pas parvenu à esquisser des perspectives d'avenir pour les classes moyennes. Et ne parlons pas des classes inférieures de ces pays. De sorte que ces populations, aient l'espoir de mener un jour, une vie meilleure. Cette absence de perspective est désastreuse. Les occidentaux

devront hélas se rendre à l'évidence, qu'ils ont bâti un modèle de développement qui n'est ni durable, ni universel.

Le dilemme saoudien...

La question qui s'oppose maintenant, c'est quelle attitude adopter à l'égard de l'Arabie Saoudite. Ce pays est important pour les Américains et les Européens. Il les approvisionne en pétrole, de manière très fiable, et il achète des armes. Et aussi, c'est l'un des rares pays arabes, qui ne remet pas en cause l'existence d'Israël, ce qui est extrêmement important pour les Américains. De plus, le pays semble relativement stable sur le plan politique. Mais les experts se demandent si cela peut durer longtemps. Et pour finir, il faut admettre que les Saoudiens, ont toujours été un contre-pouvoir à l'Iran.

Après l'attentat du 13 novembre, la riposte militaire est enclenchée, des frappes conjointes contre Deach au Proche Orient. Mais en Europe aussi le danger est omniprésent, et il dépasse les frontières de la France. Pendant plusieurs jours Bruxelles est placée en État d'Alerte terroriste maximum. Des concerts ont été annulés, et des musées fermés. Le trafic de métro est interrompu. La gestion adéquate des problèmes en France, et en Europe, est l'un des défis majeurs des prochaines décennies.

L'antichambre du terrorisme

Il faut se mettre à l'évidence, que les services de renseignements, ne peuvent pas résoudre les problèmes sociétaux. Si les jeunes adhèrent au Salafisme, et s'activent dans leurs réseaux, ils se radicalisent. C'est un phénomène de société. Et ce sont les responsables de la jeunesse qui doivent s'y attaquer. Il faut qu'ils veillent sur les jeunes (qu'ils soient issus de l'immigration ou pas) afin qu'ils ne se sentent pas exclus, et qu'un avenir professionnel puisse les sauver de cette drogue qui est le Salafisme; cet

antichambre du terrorisme.

Quand Hollande annonce qu'il va déchoir de leurs nationalités, les Français d'origine immigrés, il a tort. Car parmi les terroristes, il y avait des jeunes français d'origine française. Que va-t-il faire de ces derniers? Les déchoir de leurs nationalités? Et où les expulsera-t-il?

La fuite en avant des politiciens

L'origine d'un jeune égaré et qui se fait enrôler dans le djihad en Syrie n'a rien à voir dans son embrigadement. Car un Français d'origine immigré, ne connaît rien de son pays d'origine. La plupart ne parlent que le français. Les envoyer dans leurs pays d'origine est un suicide.

Il faut savoir que 50% des jeunes qui sont embrigadés n'ont rien à voir avec l'Islam, et n'ont pas connu d'immigration, et ce sont des jeunes athées ou catholiques. Comment expliquer que des jeunes qui ne sont pas musulmans, qui ne connaissent pas l'Islam et issus de familles qui ne pratiquent pas l'Islam soient embrigadés par Daech?

Il faut les protéger de Daech, car ,nous musulmans, nous savons que les gens qui représentent celui-ci, ne sont pas le produit de notre religion.

Il est de notre devoir, d'être plus investis, plus proches des jeunes. Nous devons les prendre au sérieux, et être à leu écoutes, face à de tels signes.

Et faut-il le répéter et répéter que malgré ses Kamikazes, le Japon a perdu la guerre, que les tigres tamouls avec leurs attentats suicide ont été vaincus, et qu'après la mort de l'anarchiste Émile Henri, la société bourgeoise ne s'en sort pas si mal ? Après tout, pourquoi pas ?!



Maroc Canada

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Page culturelle...

Lancement d'un ciné-club interculturel francophone



En collaboration avec le ministère de la Culture et communications, l'Association des cinémas parallèles du Québec, la Ville deMontréal ainsi que du soutien financier de la Caisse De Lorimier-Villeray, La Maisonnée a lancé, le 3 décembre dernier, une nouvelle initiative d'intégration et de valorisation du français, le Ciné-Club - Le Français à l'affiche.

programmes cinématographiques axés sur les grands classiques et la relève du cinéma québécois, La Maisonnée a décidé de poursuivre l'aventure en lançant un ciné-club qui vise à favoriser la rencontre et la compréhension interculturelles.

Ainsi, dès le printemps 2016, La Maisonnée présentera un film tous les deux mois. Ceux-ci proviendront, selon les exigences et disponibilités, La Maisonnée offre des services coldu Québec, du Canada, de l'Algérie, du Congo, d'Haïti, du Sénégal, du Cameroun, du Burkina Faso, du Maroc, de Tunisie et bien d'autres.

La Maisonnée approchera des programmateurs de festival comme Vues d'Afrique, Festival des films Black, et des associations ethnoculturelles, pour sélectionner des productions permettant de sentir le

locaux de La Maisonnée invitant tant cement du lien social. les nouveaux arrivants que les Québécois d'origine.

Le Ciné-Club – Le français à l'affiche s'inscrit dans la mission de La Maisonnée de faire de tout résident, ancien, nouveau ou de naissance, un citoyen à part entière.

La Maisonnée en bref

lectifs et individuels en matière d'accueil et d'établissement ainsi que d'employabilité et d'insertion en emploi. Ses objectifs sont de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants et les accompagner à toutes les étapes de leur établissement au Québec et sensibili-

près avoir présenté deux pays, d'être en contact avec la vie les nouveaux arrivants sur les avanréelle. L'activité se tiendra dans les tages du vivre ensemble et du renfor- des communications, La Maisonnée.

Par Micheline Nalette, responsable www.lamaisonnee.org



La Maison du Maroc à Montréal (Dar Al Maghrib) recrute

Royaume du Maroc

Centre Culturel Marocain - Dar Al Maghrib Montréal - Canada





Avis d'appel ouvert aux candidatures N° 01/2015 pour pourvoir des postes d'agents locaux administratifs au Centre Culturel Marocain - Dar Al Maghrib à Montréal

Vu le décret N° 2.14.817 du 23 décembre 2014 relatif à la création et l'organisation des centres culturels marocains à l'étranger, publié au bulletin officiel du Royaume du Maroc N° 6323 en date du 5 janvier 2015,;

Vu la décision conjointe N° 1321.15 du 16 avril 2015 de M. le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération et de M. le Ministre chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, publiée au bulletin officiel du Royaume du Maroc N° 6363 en date du 25 mai 2015;

Le Centre Culturel Marocain - Dar Al Maghrib à Montréal lance un appel ouvert aux candidatures pour pourvoir les postes d'agents locaux administratifs suivants :

- Chargé de l'Unité des Activités Culturelles, Intellectuelles et Artistiques
- Chargé de l'Unité de l'Action Éducative
- Chargé de l'Unité de la Gestion et de l'Organisation
- Assistance de direction.

Conditions de participation :

Les conditions nécessaires et les compétences requises pour chacun des postes à pourvoir sont précisées en détail dans les fiches descriptives des postes ci-joint.

Mission des postes :

Les principales missions relatives aux postes à pourvoir sont précisées en annexes. (Voir site WEB en fin du document)

Dossier de candidature :

Chaque dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- 1. Une demande de candidature adressée au Directeur du Centre Culturel Marocain, Dar Al Maghrib à Montréal, précisant le poste de candidature ;
- 2. Une lettre de motivation manuscrite;
- 3. Un Curriculum Vitae (C-V) détaillé et à jour avec photo récente ;
- 4. Une copie des diplômes obtenus certifiée conforme par les autorités locales compétentes ou par les services consulaires marocains à Montréal;
- 5. Les certificats de travail ou états de service justifiant l'expérience professionnelle ;
- 6. Un extrait de casier judiciaire datant au moins de 3 moins délivré par les autorités provinciales compétentes ;
- 7. Une copie de la carte nationale d'identité et une copie des 5 premières pages du passeport;
- 8. Une copie de la carte ou du titre de résidence au Canada certifiée conforme par les autorités locales compétentes ou par les services consulaires marocains à Montréal;
- Toute autre pièce pouvant être utile à l'étude du dossier.

Dépôt des candidatures :

Les candidates et les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature contre un récépissé ou par poste recommandé à :

Centre Culturel Marocain - Dar Al Maghrib, 515 Viger Est H2L 2P1, Montréal - QC

Réception de dossiers de candidature :

- ✓ Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 31 décembre 2015
- ✓ Seuls les dossiers de candidature complets, conformes aux indications ci-dessus
- ✓ Les candidats retenus après examen de dossier seront convoqués via courriel électronique et/ou par téléphone pour passer un entretien oral devant une commission mixte élargie de sélection.

A noter que cet entretien aura lieu, sauf en cas de force majeur, la deuxième semaine du mois de janvier 2016.

Les fiches descriptives des quatre postes sont téléchargeables à partir:

- de la page Facebook officielle du Centre www.facebook.com/ccm.daralmaghribcanada
- du site web du Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et de la Migration : www.mre.gov.ma

$Associations\ en\ Action...$



Appel de l'Association "Soleil des Orphelins" (SDO)

À l'aube de la nouvelle année, beaucoup d'entre nous faisons le bilan de ce que nous avons accompli au cours de la dernière année, et aussi de ce que nous avons reçu : toute l'équipe de Soleil des orphelins (SDO) est extrêmement reconnaissante de votre soutien, et nous sommes très fiers de ce que nous avons été en mesure d'accomplir grâce à votre générosité.

nsemble, nous avons permis de soulager la pauvreté des centaines d'orphelins à travers plusieurs programmes : Parrainage , opération cartable scolaire, panier de l'Eid, soutien scolaire, camp de jours, et soins de santé.

Ces réalisations ne sont que quelques exemples du travail accompli par SDO cette année. Ce n'est toutefois pas assez, car le nombre d'orphelins en attente du parrainage est très grand Certes, vous étiez nombreux à particiet devrait être idéalement zéro, et per à nos activités et nos programmes c'est pourquoi nous poursuivons notre de parrainage des orphelins depuis

À l'aube de l'année 2016, les défis à relever sont nombreux:

Nous devons continuer à venir en aide aux enfants les plus vulnérables et aux plus démunis à travers le parrainage des orphelins et

Nous devons continuer de faire en sorte que les enfants d'âge scolaire qui ne sont pas scolarisés reçoivent une éducation de

Nous devons continuer d'améliorer les conditions de vie des enfants, mais nous ne pouvons pas le faire qu'avec votre aide!

10 ans et nous vous en remercions vivement.

Nous vous demandons de partager et de faire connaitre à vos amis nos programmes de parrainage et souhaitons votre implication afin de faire rayonner le soleil pour ces orphelins.

également des familles d'orphe- Merci de nous aider à poursuivre

au crédit d'impôt.

(Il n'est pas trop tard pour transfor- Contatez-nous par téléphone au mer cette année la vie d'enfants. En faisant un don en faveur de SDO d'ici le 31 décembre avant minuit, vous aurez droit à votre crédit d'impôt)

Merci de faire un don dès aujourd'hui.

notre travail en faveur des orphelins, N'hésitez-pas à visiter notre site : et merci de contribuer à sauver des soleildesorphelins.org : devenir bénévies en faisant dès aujourd'hui votre vole ou devenir parrain ou assister à don de fin d'année, qui est admissible notre assemblée générale le 17 janvier 2016.

1-855(Orpheli) 1-855 677-4354

Un Rayon de vous le soleil pour

eux! Un Don de vous le sourire pour

Appel du Centre Communautaire Al Bayane sis au: 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) offre ses services au sein de la communauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services :

- Différentes activités pour les adultes et ainsi que pour les jeunes;
- · Aide spécial fournis aux jeunes, femmes, ainés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrés en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;
- Dépannage Alimentaire;

- Centre communautaire Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
 - Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
 - Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel a l'adresse suivante:

cci.al.bayane07@gmail.com





Soleil des orphelins



1 association

10 ANS

CONSACRÉS À VENIR EN AIDE **AUX ORPHELINS**

10.000 h de bénévola



Un Rayon de vous le soleil pour eux! Un don de vous, Le sourire pour eux!





Associations en Action...

Colloque international sur le Vivre ensemble Discours de clôture



(...) "Notre souhait est de donner des suites à cette rencontre et de travailler à réaliser d'autres projets concrets, rassembleurs afin d'inspirer notre intégration et notre appartenance harmonieuses au Québec dans l'enrichissement de nos héritages culturels et identitaires réciproques" a tenu de souligner M. Mohamed Khallad, Président de l'Institut Musulman de Montréal, à l'issue des travaux du colloque international sur «Le Vivre -ensemble; la place de la religion dans la cité», tenu à Montréal les 21 et 22 novembre 2015. Et M. Khallad de poursuivre dans son discours :

Ce premier colloque organisé par l'Institut Musulman de Montréal (IMM) veut être un premier appel de mobilisation pour promouvoir LE VI-VRE ENSEMBLE ET L'AGIR ENSEM-BLE. Notre volonté est de construire des espaces pour ENSEMBLE CONSTRUIRE DU COMMUN et assurer des ponts entre nous et les autres communautés du Québec, quelles que soient les origines nationales, culturelles et religieuses. Notre ambition est de poser des actions communes pour le présent et l'avenir, surtout pour l'avenir de nos jeunes qui construiront aussi le futur du Québec, sans totalement oublier les identités qui les relient aux pays de leurs parents. Il s'agit de nous assurer un enracinement au Québec, au Canada mais également une ouverture sur ce qui se passe ailleurs dans le monde et qui aide à bâtir une société d'inclusion et de respect réciproque.

Les conférenciers et les participants ont soulevé des questions concrètes au sujet de l'installation de l'islam au Canada, principalement au Québec. Nos échanges ont porté sur le pluralisme et la question québécoise des accommodements raisonnables. Nous avons interrogé le sens de l'expression « vivre ensemble » qui s'impose de plus en plus dans les discours sur la cohésion sociale. Nous avions discuté des normativités religieuses et des cadres juridiques en contexte d'islam minoritaire. La violence terroriste et la radicalisation ont fait l'objet d'échanges de même que les actions à prendre pour les prévenir et pour sensibiliser les communautés musulmanes. L'interrogation sur le rôle des médias dans la construction des perceptions positives ou négatives de l'islam et des communautés a été un point marquant des échanges. Les difficultés d'intégration socio professionnelle des membres des communautés musulmanes, surtout des jeunes ont été évoquées.

Il a été fortement affirmé que le vivre ensemble, c'est également l'intégration par l'emploi, l'équité et la justice sociale. Enfin des exposés ont permis des comparaisons entre la situation et les pratiques de l'islam au Québec, au Canada et ailleurs en Occident.

Ainsi des universitaires, des leaders des associations et communautés, des représentants des services fédéral, provincial et municipal ont apporté des réflexions basées sur la recherche, le travail de terrain et sur les politiques publiques, sociales et culturelles.

Nous avons ainsi vécu deux journées d'échanges riches sur les contenus et les stratégies.

Après l'organisation de ce colloque l'IMM souhaite davantage mobiliser pour aller plus loin afin de contribuer à répondre aux demandes exprimées :

- Participer à l'élaboration d'un contre discours et d'actions crédibles qui montrent que l ISLAM vécu ici, par la forte majorité des communautés musulmanes, est une religion ancrée dans la démocratie et dans le pluralisme des valeurs, une religion pacifique qui accepte l'égalité de tous les êtres humains.
- Montrer que les communautés musulmanes tendent la main à tous les groupes religieux et non religieux pour favoriser un dialogue franc pour construire une société d égalité et de respect mutuel.
- Savoir écouter les inquiétudes des Occidentaux devant la violence terroriste et la radicalisation et chercher à trouver ensemble des solutions.
- Susciter la concertation entre les communautés musulmanes du Québec afin de dépasser les rivalités de positionnements politique, d'intérêt, d'idéologie ou de pays d'origine pour se retrouver autour de causes communes comme la promotion d'un islam de paix au service de l'égalité et de démocratie, la lutte contre l'islamophobie, la prévention de la radicalisation, la lutte contre le chômage des membres des communautés musulmanes et la discrimination dans le marché de l'emploi.

Ces idées et bien d'autres doivent nous donner une existence pragmatique au service de notre appartenance au Québec et au Canada, au service de l'affirmation de nos identités musulmanes dans le pays démocratique du Québec, au service des jeunes musulmans et au service d'un avenir commun»





Remerciements des organisateurs

¶ Institut Musulman de Mon- déroulement. tréal (IMM) tient à remercier toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenu, aidé et assisté dans l'organisation de cette activité, dont l'importance en matière de promotion du vivre ensemble ne sont plus à démontrer.

Ces remerciements vont d'abord au Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) et en tête son Secrétaire Général, M. Abdallah Boussof, qui a suivi pas à pas, depuis un an et demi, les préparatifs de cette rencontre. On n'oubliera pas de citer M. Mustafa El Mourabit qui s'est dépensé sans compter pour donner corps au soutien du CCME.

à la Ville de Montréal qui a spontanément adhéré au projet et puissamment contribué à sa réalisation. Des mentions spéciales vont à cet effet à Mme Anie Samson, Mairesse de Villeray-Saint Michel-Parc Extension et 1ère Vice-présidente du Comité Exécutif, ainsi qu'a M. Frantz Benjamin, conseiller de Ville et président du Conseil de Ville. Mesdames Marisa Celli, Arcelle Appolon et Marie-Ève Bonneau et tous les agents et cadres de la Ville dont les noms ne sont pas parvenus à notre connaissance mais qui était là, doivent être associés à ces mentions.

Merci aux modérateurs des différents

Merci à l'Université du Québec à Montréal et à l'Association des Étudiants Musulmans de l'UQAM qui ont acceptés d'accueillir notre rencontre et d'en faciliter l'organisation et le

Des remerciements tout spéciaux sont dus à nos conférenciers pour tout ce qu'ils vont nous apporter de connaissances et d'analyses, pour les perturbations dans leurs agendas chargés que la participation aux travaux a pu occasionner, pour les milliers de kilomètres parcourus et les fatigues encourues pour être parmi

Merci à toutes les associations qui se sont tenues à nos côtés; notamment le Forum des Compétences Canado-Marocaines, Mémoires & dialogue, l'Association Musulmane de Montréal Nord, le Conseil des Imams du Québec et le Centre Culturel Islamique Nos remerciements vont également de Roussillon; nous ne trouverons jamais les mots pour dire aussi toute la reconnaissance des organisateurs aux bénévoles sans lesquels ce projet n'aurait pu se réaliser.

> Merci aussi à nos partenaires media - Le Groupe Atlas media et le bimensuel Atlas.Mtl, Le Mensuel Maghreb Canada Express, le journal L'Initiative, MABI Télé, M Télé, l'agence Maghreb Arabe Presse – dont l'intérêt et l'accompagnement ont été d'un grand secours.

> Et enfin, mais non le moindre, merci à tous ceux qui ont accepté de participer aux travaux du colloque, de les enrichir par leurs contributions aux débats et de la sorte, de faire avancer la cause du vivre ensemble.

> Source: L'institut Musulman de Montréal (IMM)

JOURNÉE DE RECRUTEMENT



Vendredi 18 décembre 2015 à compter de 14h15

Association musulmane de Montréal-Nord 10 395, Avenue Pelletier, Montréal-Nord H1H 3R2

Rencontrez les recruteurs du Canadien National, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

**Possibilités de croissance, d'innovation et de réussite.

**Emplois dans divers domaines.

Transport | Mécanique | Ingénierie | Logistique | TI | et plus

Confirmez votre présence à : ammn@live.ca | 514-325-7322

Une collaboration avec :

